



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CMRCR/2/EXP/12

25 juin 2012

**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

**FRANÇAIS
Original : ANGLAIS**

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Deuxième Conférence des ministres africains
chargés de l'enregistrement des faits d'état civil

Durban (Afrique du Sud)
3-7 septembre 2012

Conclusions de la troisième réunion de la Commission africaine de statistique concernant l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de développement

A. Contexte

1. La Commission africaine de statistique (StatCom-Afrique) est un organe subsidiaire de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) qui a été créé suite au dernier repositionnement de la CEA intervenu en août 2006, lequel a donné lieu à la mise en place de la Division de statistique au Centre africain pour la statistique (CAS). Sa création, en tant qu'organe fédérateur de l'activité statistique sur le continent, a été approuvée par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à Addis-Abeba en avril 2007. Les membres de la Commission sont les chefs des bureaux statistiques nationaux des États membres de la CEA.

2. StatCom-Afrique est une enceinte de discussion et de décision sur tous les aspects du développement de la statistique intéressant les États membres, dans le cadre des politiques et procédures de l'ONU et sous la supervision générale de la Conférence des ministres. Elle a notamment pour mandat d'assurer la coordination avec la Commission de statistique de l'ONU, qui se réunit chaque année en février ou mars, et de rendre compte des progrès accomplis à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, qui se réunit aussi une fois par an.

3. La Commission a tenu sa troisième réunion du 18 au 23 janvier 2012 au Cap (Afrique du Sud) sous le thème «*Harmonisation des statistiques à l'appui de l'intégration économique, monétaire et sociale en Afrique*». Pour la première fois, la réunion a rompu avec la tradition voulant qu'elle se tienne en Éthiopie et a eu lieu conjointement avec le septième Symposium africain sur le développement de la statistique, qui portait sur *l'amélioration de l'infrastructure humaine et institutionnelle des systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil*. La réunion conjointe a constitué un forum stratégique permettant de mettre davantage l'accent sur l'initiative régionale relative à l'amélioration de ces systèmes.

B. Participation

4. Ont pris part à la réunion un large éventail de participants, dont les directeurs des bureaux statistiques nationaux de 44 États membres de la CEA, des observateurs d'États non africains, des représentants des organismes des Nations Unies et des organisations sous-régionales, régionales et internationales, des représentants d'instituts de formation, d'organismes statistiques, d'organisations non gouvernementales et d'institutions universitaires et de recherche et quelques jeunes statisticiens africains.

C. Ordre du jour et programme de travail

5. Des paroles de bienvenue ont été prononcées par le Secrétaire exécutif de la CEA, M. Abdoulie Janneh. Le Président de la Banque africaine de développement, M. Donald Kaberuka, et le Commissaire pour les affaires économiques de l'Union africaine, M. Maxwell Mkwezalamba, ont fait des déclarations. La réunion a été ouverte par le Ministre auprès de la Présidence chargé de la Commission nationale de planification sud-africaine, M. Trevor Andrew Manuel. Une cérémonie de remise de prix à des statisticiens en hommage à leur contribution au progrès de la statistique en Afrique a conclu la séance d'ouverture.

6. Le nouveau bureau, composé d'un président, deux vice-présidents et deux rapporteurs, a été élu.

7. Les thèmes de discussion étaient les suivants:
1. Rapport des groupes de travail de StatCom-Afrique. Les sept groupes de travail ont présenté leur rapport sur les progrès accomplis et les problèmes rencontrés dans leurs domaines respectifs.
 2. Efforts en cours à l'appui de l'intégration économique, monétaire et sociale en Afrique. Un bilan des efforts en cours a été présenté sur les besoins concernant les données en rapport avec l'intégration régionale, la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).
 3. Autres activités en cours et questions nouvelles/émergentes. Les rapports de certaines activités en cours ont été présentés, notamment concernant la situation en Afrique en matière d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique et l'évaluation des systèmes connexes.
 4. Coordination des activités statistiques. Le Comité africain de coordination des statistiques a fait rapport sur la mise en œuvre du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement de la capacité statistique en Afrique, sur la Charte africaine de la statistique et sur l'évaluation des progrès accomplis dans le domaine du développement de la statistique en Afrique.
 5. Gestion de la géo-information en Afrique. Le projet de Plan d'action de Gaborone sur les noms géographiques et les activités toponymiques en Afrique a été présenté.
 6. Questions statutaires. Le secrétariat a fait rapport sur les activités du CAS pour la période 2010-2011 et le projet de programme de travail pour 2012-2013.

D. Recommandations

8. Les conclusions et les recommandations issues de la réunion ont été classées en trois catégories: le préambule, les recommandations générales et des recommandations sur différents domaines thématiques. Le préambule et les recommandations générales sont présentés ci-dessous.

Préambule

1. *Notant que* le thème de la troisième réunion de la Commission africaine de statistique (StatCom-Afrique), à savoir «Harmonisation des statistiques à l'appui de l'intégration économique, monétaire et sociale en Afrique», est opportun, au moment où nous recensons les besoins en données statistiques du processus d'intégration africaine;
2. *Prenant en considération* les rapports des sept groupes de travail sur: i) la gestion des données, ii) les indicateurs de développement, iii) les statistiques ventilées par sexe, iv) la comptabilité nationale, v) l'emploi et le secteur informel, vi) l'harmonisation des statistiques et vii) la formation statistique;
3. *Prenant en considération* les rapports du septième Symposium sur le développement de la statistique en Afrique et du cinquième Forum sur le développement de la statistique (FASDEV);
4. *Considérant en outre* d'autres questions actuelles et émergentes telles que: i) la série de recensements de la population et du logement de 2010, ii) le Programme de comparaison internationale (PCI), iii) le Plan de mise en œuvre pour l'Afrique de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, iv) la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique, v) l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil et vi) le Programme sur les statistiques de l'infrastructure;
5. *Ayant examiné* les rapports sur: i) le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR), ii) l'évaluation des progrès accomplis dans le domaine du développement de la statistique en Afrique: Indice de développement statistique en Afrique et iii) la Charte africaine de la statistique;
6. *Ayant examiné* les rapports sur: i) le Plan d'action de Gaborone sur les activités toponymiques en Afrique, ii) le projet de collecte et de gestion des données pour l'Afrique, iii) l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Afrique et iv) l'évaluation de la situation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil;
7. *Tenant compte* d'un certain nombre de questions relatives aux programmes, notamment : i) l'exécution du programme de travail 2010-2011 et le projet de programme de travail du Centre africain pour la statistique (CAS) pour 2012-2013 et ii) le Plan d'action stratégique de mise en œuvre d'AfricaInfo;
8. *Reconnaissant* l'importance des centres de formation statistique dans l'exécution de programmes de formation systématiques et viables en matière de statistiques officielles;
9. *Notant avec satisfaction* la participation de jeunes statisticiens aux débats de la Commission;
10. *Reconnaissant* que la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) intègre les principales initiatives statistiques en Afrique et peut servir tant de document de communication et de promotion que de base pour suivre les progrès du développement de la statistique sur le continent;
11. *Reconnaissant* les efforts déployés par la Banque africaine de développement (BAD) pour améliorer la disponibilité et la qualité des données sur l'infrastructure, qui sont importantes pour la promotion du programme d'intégration régionale;

12. *Reconnaissant* le rôle crucial joué par les statistiques agricoles dans la recherche de solutions aux problèmes de la sécurité alimentaire et des changements climatiques;
13. *Reconnaissant* l'importance que continuent d'avoir les recensements de la population et de l'habitat en tant que sources de statistiques démographiques et sociales;
14. *Reconnaissant* le soutien que les partenaires de développement apportent aux activités de formation par le truchement du Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines (AGROST);
15. *Se félicitant* de la mobilisation par la BAD de ressources pour la troisième phase de son programme de renforcement des capacités statistiques, et encourageant cette institution continentale à intensifier ses efforts de mobilisation de ressources pour le développement de la statistique en Afrique;

Sur le plan général

La Commission africaine de statistique :

16. **Adopte** les rapports des groupes de travail, **approuve** les programmes de travail et les plans d'action qui y sont contenus et **demande** aux groupes de chercher des moyens de communiquer entre eux en vue d'harmoniser leurs activités;
17. **Engage** tous les groupes de travail à aligner leurs programmes de travail sur le modèle de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique;
18. **Recommande** la création d'un groupe de travail sur les statistiques de l'environnement, qui s'appellerait «Groupe africain sur l'environnement et les statistiques connexes»;
19. **Approuve** le rapport sur les activités du Centre africain pour la statistique prévues pour l'exercice biennal 2012-2013;
20. **S'engage** à faire en sorte que les membres africains utilisent efficacement les fonds alloués par les partenaires et rendent compte des ressources conformément à des mémorandums d'accord convenus et signés, et à user du pouvoir d'entraînement des pairs pour assurer l'intégrité et le respect des normes;
21. **Prie** la BAD et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) d'élargir à tous les pays le processus d'évaluation des stratégies nationales de développement de la statistique et du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique et d'en partager les résultats avec PARIS21;
22. **Engage** les partenaires techniques et financiers à mobiliser les ressources financières nécessaires aux groupes pour qu'ils produisent les résultats attendus;
23. **Adopte** les recommandations du septième Symposium africain sur le développement de la statistique et du cinquième Forum pour le développement de la statistique en Afrique.

Concernant l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil

La Commission africaine de statistique **recommande** :

1. Que les services nationaux de statistique aident activement leur groupe de coordination dans les différents pays à harmoniser toutes les ressources techniques et financières provenant des partenaires intéressés et à les intégrer dans le plan d'action commun établi et mis en œuvre aux niveaux national et régional;
2. Que les services nationaux de statistique travaillent avec toutes les parties prenantes à l'intégration des statistiques de l'état civil provenant de l'enregistrement des faits d'état civil dans leurs stratégies nationales de développement de la statistique;
3. Que la CUA soumette à l'Union africaine, pour examen, la recommandation de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil de 2010 appelant à institutionnaliser la Conférence pour en faire un forum permanent se réunissant tous les deux ans pour évaluer l'état d'avancement des activités relatives à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil;
4. Que la CEA renforce le secrétariat des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil au niveau du Centre africain pour la statistique, en le dotant d'effectifs suffisants, tel que recommandé dans la Déclaration de la première Conférence;
5. Que le Réseau de métrologie sanitaire et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) continuent de soutenir le plan régional à moyen terme sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, en particulier dans le domaine de l'amélioration de l'enregistrement des causes de décès et la compilation de statistiques s'y rapportant et d'appuyer le prochain Symposium africain sur le développement de la statistique, qui sera axé sur les causes de décès.

E. Clôture de la réunion

9. La réunion a été close par le Secrétaire exécutif de la CEA et le Président.